



## Millénaire de l'abbaye de Talloires avec des troubadours

En matière de musique, dans sa recherche d'authenticité l'association du millénaire a sollicité le concours de M Murgier. Celui-ci après de patientes recherches sera en mesure de proposer en avant première à l'église de Saint Germain le 21 septembre des morceaux de la musique joués à la cour du duc de Savoie Amédée VIII au XV<sup>e</sup> siècle.

L'histoire de Talloires n'a laissé qu'une seule trace de la vie musicale avant le XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un dixième de page calligraphié de **l'antiphonaire** de l'abbaye (livre des chants) soigneusement conservé aux archives départementales de la Haute Savoie. On peut naturellement présumer que les moines ont utilisé le chant grégorien dans l'église priorale. On peut également présumer que les rares familles nobles de Talloires bénéficiaient des prestations des troubadours et non pas des trouvères. En effet Talloires était situé à l'intérieur de la zone linguistique dite franco-provençale et à ce titre dans la zone d'influence occitane.

Bienvenue aux **troubadours de la troupe des « coupeurs de bourses »** qui le **samedi 28 juillet** déambulera principalement dans le bourg et fêtera tout à la fois notre millénaire et le saint du jour qui n'est pas un moine de Talloires mais un **moine irlandais** célèbre, Saint Sanson.(490-565)